

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 8 FEVRIER 2024 A 18H00**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LE GOFF Francis.

Etaient présents : M. BUISSON Gérard, M. COULOMBEL Simon, M. DAZIN Francis, M. DUCROCQ Jean, M. DURAND Sylvain, Mme LEGAUD Valérie, M. GUILLOCHIN Gilbert, M. JACQUES Bernard, M. JOUIN Dominique, M. ROGER Jean-Luc, M. LE GOFF Francis, Mme LEROY Martine, M. MENGELLE-TOUYA Thomas, M. MOREAU Christian, M. PHILIPPE Claude, Mme PLANCHON Denise, M. RECOUSSINES Michel, M. ROBERT Yann, M. THEVIN Damien, Mme VENANT Annick, Mme MURIEL Dominique.

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) : M. BOURDEAUX Patrick, M. GOEPP Arnaud, M. LEMOINE Jérôme.

Etai(ent) excusé(s) : Mme BRIOT Julie, Mme CHANCEL Françoise, M. DUMERVAL Dominique, Mme GOUSSON Adeline, M. LEMAITRE Patrick, Mme LOBSTEIN Annie, M. TUFFIER Sébastien, M. VOISIN Arnaud.

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme PLANCHON Denise.

La séance est ouverte par le Président du SIARNC à 18h00.

Approbation du procès-verbal du comité syndical du jeudi 14 décembre 2023.

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023
2. AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF
3. BUDGET PRIMITIF 2024 ASSAINISSEMENT COLLECTIF
4. BUDGET PRIMITIF 2024 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
5. CONVENTIONS DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE AVEC LES COMMUNES DE VILLIERS-LE-MAHIEU ET VILLIERS-SAINT-FREDERIC
6. POINTS DIVERS

1. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

A- APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2023

Budget assainissement collectif

Résultats budgétaires de l'exercice

25000 - SI ASST REGION NEAUPHLE LE C.

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 833 965,23	6 582 164,55	12 416 129,78
Titres de recette émis (b)	2 914 970,42	4 492 734,51	7 407 704,93
Réductions de titres (c)	20 478,34	31 623,92	52 102,26
Recettes nettes (d = b - c)	2 894 492,08	4 461 110,59	7 355 602,67
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 833 965,23	6 582 164,55	12 416 129,78
Mandats émis (f)	2 850 550,84	4 489 130,82	7 339 681,66
Annulations de mandats (g)		132 567,62	132 567,62
Depenses nettes (h = f - g)	2 850 550,84	4 356 563,20	7 207 114,04
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	43 941,24	104 547,39	148 488,63
(h - d) Déficit			

Budget assainissement non collectif

Résultats budgétaires de l'exercice

25300 - ASST NON COLLECTIF SIARNC

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	8 175,21	14 688,64	22 863,85
Titres de recette émis (b)	3 307,68	5 594,79	8 902,47
Réductions de titres (c)	3 307,68	5 594,79	8 902,47
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	8 175,21	14 688,64	22 863,85
Mandats émis (f)		7 802,92	7 802,92
Annulations de mandats (g)		7 802,92	7 802,92
Depenses nettes (h = f - g)			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 307,68	2 208,13	1 099,55
(h - d) Déficit			

Régie de maîtrise d'œuvre

Résultats budgétaires de l'exercice

25200 - REGIE MAITRISE D OEUVRE SIARN

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		10 005,00	10 005,00
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		10 005,00	10 005,00
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Pour mémoire, la dissolution du budget Régie de maîtrise d'œuvre au 31/12/23 a été délibérée lors du Comité Syndical du 14 décembre 2023.

Après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VOTE les comptes de gestion 2023 des budgets :**
 - Assainissement collectif
 - Assainissement non collectif
 - Régie de maîtrise d'œuvre.

B- VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Compte Administratif 2023 - Budget Assainissement Collectif

SIARNC
CA 2023

SIARNC

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
011 - Charges à caractère général	2 355 873,78	1 724 399,54	631 474,24	73
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	383 000,00	293 684,91	89 315,09	81
61 - SERVICES EXTERIEURS	1 907 573,78	1 374 767,76	532 806,02	72
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	79 700,00	46 528,87	33 171,13	58
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 000,00	9 418,00	-4 418,00	188
012 - Charges de personnel et frais assimilés	933 470,00	798 617,42	134 852,58	86
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	20 500,00	17 167,59	3 332,41	84
64 - CHARGES DE PERSONNEL	912 970,00	781 449,83	131 520,17	85
65 - Autres charges de gestion courante	53 450,00	46 779,33	6 670,67	88
66 - Charges financières	307 890,07	304 025,87	3 864,40	99
67 - Charges exceptionnelles	46 000,00	15 979,82	30 020,18	35
68 - Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	13 335,00		13 335,00	0
Total dépenses réelles	3 710 018,85	2 889 801,78	820 217,07	78
Total dépenses d'ordre	2 872 145,70	1 466 761,42	1 405 384,28	51
Total dépenses de fonctionnement	6 582 164,55	4 356 563,20	2 225 601,35	66

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	3 264 368,80	3 847 936,42	-583 567,62	118
74 - Subventions d'exploitation	57 010,00	64 244,59	-7 234,59	113
75 - Autres produits de gestion courante	550,00	644,59	-94,59	117
76 - Produits financiers	60,00		60,00	0
77 - Produits exceptionnels	1 422,00	31 967,94	-30 545,94	1 000
78 - Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions	200,00		200,00	0
013 - Atténuations de charges	1 600,00	3 642,23	-2 042,23	243
002 - Excédent de fonctionnement reporté	2 744 866,63	2 744 866,63	0	0
Total recettes réelles	6 069 967,43	3 948 435,77	2 121 531,66	65
Total recettes d'ordre	512 197,12	512 674,82	-477,70	100
Total recettes de fonctionnement	6 582 164,55	4 461 110,59	2 121 053,96	68

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Solde de fonctionnement		104 547,39	-104 547,39	0

SIARNC
CA 2023

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
001 - Déficit d'investissement reporté	953 073,76		953 073,76	0
16 - Emprunts et dettes assimilés	850 362,35	730 360,91	150 001,44	86
20 - Immobilisations incorporelles	75 000,00		75 000,00	0
21 - Immobilisations corporelles	1 465 600,00	61 774,43	1 403 825,57	4
Total dépenses réelles hors opérations	3 373 936,11	792 135,34	2 581 800,77	24
23384 - TX RESTRUCTURATION STATION VSF	1 595 832,00	1 555 287,25	40 544,75	94
23390 - REHAB RES RUE BASSE, CTR EQU, RUE VC NLV	208 000,00	35 165,00	172 835,00	17
23391 - REHAB RESEAUX ALLEE DE LA PEPINIERE	144 000,00		144 000,00	0
23392 - RENOUVELLEMENT DIFFUSEURS STEP MERE		5 766,13	-5 766,13	0
Total dépenses opérations d'invest.	1 947 832,00	1 646 218,38	401 613,62	79
Total dépenses d'ordre	512 197,12	512 197,12	0	100
Total dépenses d'investissement	5 833 965,23	2 850 550,84	2 983 414,39	49

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
10 - Dotations, fonds divers et réserves	902 772,76	902 772,76	0	100
13 - Subventions d'investissement reçues	908 482,30	234 767,10	673 715,20	26
16 - Emprunts et dettes assimilés	1 090 554,47		1 090 554,47	0
Total recettes réelles hors opérations	2 961 819,53	1 197 539,86	1 764 279,67	40
23384 - TX RESTRUCTURATION STATION VSF		230 190,80	-230 190,80	0
Total recettes opérations d'invest.	2 872 145,70	1 466 761,42	1 405 384,28	51
Total recettes d'ordre	5 833 965,23	2 894 492,08	2 939 473,15	50
Total recettes d'investissement	5 833 965,23	2 894 492,08	2 939 473,15	50

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Solde d'investissement		43 941,24	-43 941,24	0

L'assemblée délibérante, sous la présidence de Monsieur Sylvain DURAND, 1er Vice-Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vote le compte administratif de l'exercice 2023 du budget assainissement collectif et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses

Prévues : 5 833 965,23 €
Réalisées : 2 850 550,84 € (dont 9 699 € de RAR)

Recettes

Prévues : 5 833 965,23 €
Réalisées : 2 894 492,08 €

Exploitation

Dépenses

Prévues : 6 582 164,55 €
Réalisées : 4 356 563,20 €

Recettes

Prévues : 6 582 164,55 €
Réalisées : 4 461 110,59 €

Résultat de clôture de l'exercice 2023 :

- Investissement : 43 941,24 €
- Exploitation : 104 547,39 €
- Résultat global : 148 488,63 €

Compte Administratif 2023 - Budget Assainissement Non Collectif

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
CA 2023

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
011 - Charges à caractère général	8 121,11	4 495,24	3 625,87	55
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	1 600,00		1 600,00	0
61 - SERVICES EXTERIEURS	800,00	774,13	25,87	97
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 721,11	3 721,11	2 000,00	65
65 - Autres charges de gestion courante	200,00		200,00	0
67 - Charges exceptionnelles	900,00		900,00	0
022 - Dépenses imprévues	600,00		600,00	0
Total dépenses réelles	9 821,11	4 495,24	5 325,87	46
Total dépenses d'ordre	4 867,53	3 307,68	1 559,85	68
Total dépenses de fonctionnement	14 688,64	7 802,92	6 885,72	53

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	5 000,83	5 594,04	-593,21	112
75 - Autres produits de gestion courante		0,75	-0,75	0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	9 687,81		9 687,81	0
Total recettes réelles	14 688,64	5 594,79	9 093,85	38
Total recettes de fonctionnement	14 688,64	5 594,79	9 093,85	38

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Solde de fonctionnement		-2 208,13	2 208,13	0

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
CA 2023

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
21 - Immobilisations corporelles	8 175,21		8 175,21	0
Total dépenses réelles hors opérations	8 175,21		8 175,21	0
Total dépenses d'investissement	8 175,21		8 175,21	0

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
001 - Excédent d'investissement reporté	3 307,68		3 307,68	0
Total recettes réelles hors opérations	3 307,68		3 307,68	0
Total recettes d'ordre	4 867,53	3 307,68	1 559,85	68
Total recettes d'investissement	8 175,21	3 307,68	4 867,53	41

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Solde d'investissement		3 307,68	-3 307,68	0

L'assemblée délibérante, sous la présidence de Monsieur Sylvain DURAND, 1er Vice-Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vote le compte administratif de l'exercice 2023 du budget assainissement non collectif et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses

Prévues : 8 175,21 €
Réalisées : 0 €

Recettes

Prévues : 8 175,21 €
Réalisées : 3 307,68 €

Exploitation

Dépenses

Prévues : 14 688,64 €
Réalisées : 7 802,92 €

Recettes

Prévues : 14 688,64 €
Réalisées : 5 594,79 €

Résultat de clôture de l'exercice 2023 :

- Investissement : 3 307,68 €
- Exploitation : - 2 208,13 €
- Résultat global : 1 099,55 €

Compte Administratif 2023 - Budget Régie de Maîtrise d'œuvre

REGIE DE MAITRISE D'OEUVRE
CA 2023

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
011 - Charges à caractère général	10 000,00		10 000,00	0
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	10 000,00		10 000,00	0
65 - Autres charges de gestion courante	5,00		5,00	0
Total dépenses réelles	10 005,00		10 005,00	0
Total dépenses de fonctionnement				
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	10 005,00		10 005,00	0
Total recettes réelles	10 005,00		10 005,00	0
Total recettes de fonctionnement				
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Solde de fonctionnement				

REGIE DE MAITRISE D'OEUVRE
CA 2023

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Total dépenses d'investissement				
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Total recettes d'investissement				
SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2023			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Solde d'investissement				

L'assemblée délibérante, sous la présidence de Monsieur Sylvain DURAND, 1er Vice-Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vote le compte administratif de l'exercice 2023 du budget Régie de maîtrise d'œuvre et arrête ainsi les comptes :

Investissement :

Dépenses

Prévues : 0 €
Réalisées : 0 €

Recettes

Prévues : 0 €
Réalisées : 0 €

Exploitation

Dépenses

Prévues : 10 005,00 €
Réalisées : 0 €

Recettes

Prévues : 10 005,00 €
Réalisées : 0 €

Résultat de clôture de l'exercice :

- Investissement : 0 €
- Fonctionnement : 0 €
- Résultat global : 0 €

2. AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

		2023
		EXPLOITATION
A	RECETTES DE FONCTIONNEMENT titres de l'exercice	4 461 110,59 €
B	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT mandats exercice	4 356 563,20 €
C	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE = (A-B)	104 547,39 €
D	EXCEDENT cumulé précédent apparaissant à l'article 002 du BP ou BS	2 744 866,63 €
E	RESULTAT CUMULE EN FONCTIONNEMENT R002 = (C+D)	2 849 414,02 €
		INVESTISSEMENT
F	RECETTES D'INVESTISSEMENT titres de l'exercice	2 894 492,08 €
G	DEPENSES D'INVESTISSEMENT mandats exercice	2 850 550,84 €
H	RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = (F-G)	43 941,24 €
I	Résultat cumulé précédent apparaissant à l'article 001 du BP ou BS s'il apparaît en dépense = inscrire le montant avec le signe négatif	-953 073,76 €
J	RESULTAT CUMULE EN INVESTISSEMENT R001 = (H+I)	-909 132,52 €
		RESTES A REALISER
K	RECETTES D'INVESTISSEMENT EN RAR à la fin de l'exercice et à inscrire en N+1	
L	DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN RAR à la fin de l'exercice et à inscrire en N+1	8 321,48 €
M	RESULTAT D'INVESTISSEMENT EN RAR = (K-L)	-8 321,48 €
N	BESOIN DE FINANCEMENT = montant NEGATIF de (J + M)	-917 454,00 €
O	EXCEDENT DE BESOIN DE FINANCEMENT = montant POSITIF de (J + M)	0,00 €

Au 31/12/2023 il est constaté :

- Un excédent d'exploitation de 104 547,39 €
 - Un excédent reporté de 2 744 866,63 €
- Soit un excédent d'exploitation cumulé de 2 849 414,02 €**

- Un excédent d'investissement de 43 941,24 €
 - Un déficit reporté de 953 073,76 €
- Soit un déficit d'investissement cumulé de 917 454 €**

Le besoin de financement 2023 (inclus RAR) s'élève à 917 454 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2023 du budget assainissement collectif comme suit :

- Résultat d'exploitation en excédent au 31/12/2023 : 2 849 414,02 €
- Affectation de résultat au compte 1068 : 917 454,00 €
- Résultat reporté en recettes d'exploitation (002) : 1 931 960,02 €
- Résultat reporté en dépenses d'investissement (001) : - 909 132,52 €

3. BUDGET PRIMITIF 2024 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

A- SECTION D'EXPLOITATION

○ Dépenses d'exploitation 2024

Charges à caractère général (chapitre 011):

Articles	Désignation	BP 2023	Réalisé au 31/12/23	BP 2024
Chap 011	Charges à caractère général	2 355 873,78	1 724 399,54	2 028 800,00 €
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	363 600,00 €	293 684,91 €	374 500,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	1 907 573,78 €	1 374 767,76 €	1 556 500,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	79 700,00 €	46 528,87 €	84 800,00 €
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	5 000,00 €	9 418,00 €	13 000,00 €

Achats et variations de stock (60): fournitures d'énergie, de carburant, de produits de traitement dont l'évolution des prix reste incertaine. Comme pour le BP 2023, les prévisions de crédits pour les achats de prestations de service et de fournitures d'énergie ont été évaluées à la hausse du fait du contexte économique. De plus, le SIARNC reprend l'exploitation de son bâtiment administratif courant mars 2024, il devra donc s'acquitter de ses factures d'eau et d'électricité.

Services extérieurs (61) : contrats relatifs aux prestations de service, entretien et maintenance ainsi que les assurances.

Les prévisions de dépenses pour « **Autres services extérieurs (62)** » composées de différents frais (affranchissement, télécommunication, publications...) et « **impôts et taxes (63)** » augmentent par rapport au BP 2024 pour prendre en compte la reprise des frais de ménages du bâtiment administratif du SIARNC à l'article 6283 (11 000 € à compter de mars 2024) ainsi que les taxes foncières éligibles depuis 2023.

Charges du personnel (chapitre 012) :

Chapitres	Désignation	BP 2023	Réalisé au 31/12/23	BP 2024
Chap 012	Charges de personnel et assimilés	933 470,00 €	798 617,42 €	963 958,12 €

Les prévisions pour 2024 prennent en compte les recrutements actuellement en cours :

- 1 ingénieur chargé des travaux,
- 1 gestionnaire finances et RH,
- 1 agent d'exploitation de stations d'épuration pour le 2^{ème} semestre 2024,
- 1 électromécanicien pour le 2^{ème} semestre 2024.

Chapitres	Désignation	BP 2023	Réalisé au 31/12/23	BP 2024
Chap 65	Autres charges de gestion	53 450,00 €	46 779,33 €	59 450,00 €
Chap 66	charges financières	207 890,07 €	304 025,67 €	255 302,59 €
Chap 67	Charges exceptionnelles	46 000,00 €	15 979,82 €	36 000,00 €
Chap 68	dotation aux amortissements,	13 335,00 €	- €	13 335,00 €
Chap 022	dépenses imprévues	100 000,00 €	- €	100 000,00 €
Chap 023	Virement à la section	1 386 784,94 €		1 114 225,58 €
Chap 042	Opérations d'ordre de transfert	1 485 360,76 €	1 466 761,42 €	1 460 678,28 €

Autres charges de gestion courante (chapitre 65) :

Il est proposé d'inscrire plus de crédits au BP 2024 qu'au BP 2023 pour la prise en compte notamment du renouvellement des clés de signature à prévoir suite au départ de la responsable administratif et financier.

Charges financières (chapitre 66) :

En 2023 les intérêts d'emprunt ont fortement augmenté. Par conséquent, il est proposé d'inscrire des crédits à hauteur de 255 302,59 € pour ce chapitre pour 2024.

Charges exceptionnelles (chapitre 67) :

Il est proposé de prévoir des crédits à hauteur de 36 000 € afin de couvrir notamment les besoins de la nature 673 – annulation de titres sur exercice antérieur qu'il est difficile de prévoir d'une année sur l'autre.

Dépenses imprévues (chapitre 022) :

Comme pour 2023, il est proposé d'inscrire des crédits à hauteur de 100 000 € au titre des dépenses imprévues (chapitre 022).

Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042) :

Il s'agit des dotations aux amortissements (immobilisations, subventions d'équipement, subventions d'investissement)

Virement à la section d'investissement :

Calculé par la différence entre les recettes et les dépenses prévisionnelles d'exploitation pour 2024

o Recettes d'exploitation 2024

Atténuation de charges (chapitre 013) :

Chapitres	Articles	Désignation	BP 2023	Réalisé au 31/12/23	BP 2024
013		Atténuation de charges	1 500,00 €	3 642,23 €	8 500,00 €

Sont comptabilisés dans ce chapitre les remboursements des organismes sociaux et assurances relatifs aux indemnités journalières versées lors des arrêts de maladie, accident du travail et congés de paternité ou maternité. Au titre de 2023, nous avons reçu des notifications de remboursement qui s'élèvent déjà à 7 000 €.

Vente de produits finis, prestations de service (chapitre 70) :

Chapitres	Articles	Désignation	BP 2023	Réalisé au 31/12/23	BP 2024
70		Vente de produits finis, prestations de service	3 264 368,80 €	3 847 936,42 €	3 536 332,00 €
	70611	Redevance d'assainissement collectif	2 800 000,00 €	3 509 942,70 €	3 200 000,00 €
	70613	Participations pour assainissement collectif	400 000,00 €	242 100,68 €	250 000,00 €
	7063	Contributions des communes (eaux pluviales)	15 868,80 €	15 868,80 €	16 332,00 €
	7068	Autres prestations de service	48 000,00 €	80 024,24 €	70 000,00 €

Le chapitre 70 est composé des recettes suivantes :

- Redevance d'assainissement collectif (70611)
- Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif – PFAC (70613)
- Contributions des communes à la gestion des eaux pluviales (7063)
- Remises de chèques de la régie de recettes (7068)

La tendance de perception de la redevance d'assainissement collectif est à la hausse (3 500 000 €) par rapport aux prévisions du BP 2023 (2 800 000 €) du fait de l'augmentation des tarifs en 2023.

Par contre, au niveau de la PFAC c'est le contraire : prévision 400 000 € au BP 2023 et perception de 240 000€. Cela s'explique par la baisse des constructions et travaux neufs en 2023.

Par conséquent, il est proposé d'inscrire des crédits au chapitre 70 à hauteur de 3 536 332 €.

Subventions d'exploitation (chapitre 74) :

Chapitres	Articles	Désignation	BP 2023	Réalisé au 31/12/23	BP 2024
74		Subventions d'exploitation	57 010,00 €	64 244,59 €	1 402,00 €
	741	Primes d'épuration	50 000,00 €	58 636,59 €	0,00 €
	748	Autres subventions d'exploitation	7 010,00 €	5 608,00 €	1 402,00 €

Suite à l'arrêt du versement des primes d'épuration en 2023, seules les subventions d'exploitation sont comptabilisées dans ce chapitre. Elles sont estimées à 1 402 € (solde de la campagne de mesure RSDE)

Autres produits de fonctionnement (chapitres 75, 76, 77 et 78)

Chapitres	Articles	Désignation	BP 2023	Réalisé au 31/12/23	BP 2024
75		Autres produits de gestion courante	550,00 €	644,59 €	550,00 €
76		Produits financiers	50,00 €	0,00 €	50,00 €
77		Produits exceptionnels	1 422,00 €	31 967,94 €	2 192,00 €
78		Reprises sur amortissements, dépréciations et	200,00 €	0,00 €	200,00 €

○ Equilibre de la section d'exploitation

DEPENSES EXPLOITATION				
Chap	libellé	BP 2023	Réalisé au 31/12/23	BP 2024
011	Charges à caractère général	2 355 873,78 €	1 724 399,54 €	2 028 800,00 €
012	Charges de personnel et assimilés	933 470,00 €	798 617,42 €	963 958,12 €
014	atténuation de produits	0,00 €		
65	autres charges de gestion courante	53 450,00 €	46 779,33 €	59 450,00 €
66	Charges financières	207 890,07 €	304 025,67 €	255 302,59 €
67	Charges exceptionnelles	46 000,00 €	15 979,82 €	36 000,00 €
68	Dotation aux amortissements	13 335,00 €	0,00 €	13 335,00 €
022	Dépenses imprévues	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES		3 710 018,85 €	2 889 801,78 €	3 456 845,71 €
023	Virement à la section	1 386 784,94 €	0,00 €	1 114 225,58 €
042	Op d'ordre de transfert entre section	1 485 360,76 €	1 466 761,42 €	1 460 678,28 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 872 145,70 €	1 466 761,42 €	2 574 903,86 €
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		6 582 164,55 €	4 356 563,20 €	6 031 749,57 €

D002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			
--	--	--	--

TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	6 582 164,55 €	4 356 563,20 €	6 031 749,57 €
--------------------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

RECETTES EXPLOITATION				
Chap	libellé	BP 2023	Réalisé au 31/12/23	BP 2024
013	Atténuation de charges	1 500,00 €	3 642,23 €	8 500,00 €
70	Vente de produits finis, prest svces	3 264 368,80 €	3 847 936,42 €	3 536 332,00 €
74	Subvention d'exploitation	57 010,00 €	64 244,59 €	1 402,00 €
75	Autres pdt de gestion courante	550,00 €	644,59 €	550,00 €
76	produits financiers	50,00 €	- €	50,00 €
77	produits exceptionnels	1 422,00 €	31 967,94 €	2 192,00 €
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	200,00 €	- €	200,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 325 100,80 €	3 948 435,77 €	3 549 226,00 €
042	Op d'ordre de transfert entre	512 197,12 €	512 674,82 €	550 563,55 €
043	Op d'ordre à l'intérieur de la section			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		512 197,12 €	512 674,82 €	550 563,55 €
TOTAL		3 837 297,92 €	4 461 110,59 €	4 099 789,55 €

R 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	2 744 866,63 €		1 931 960,02 €
---	-----------------------	--	-----------------------

TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	6 582 164,55 €	4 461 110,59 €	6 031 749,57 €
--------------------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Détermination du résultat de fonctionnement prévisionnel :

FONCTIONNEMENT	
002 prévisionnel 2024	
Résultat de fonctionnement 2023	
<i>Total R SF :</i>	4 461 110,59 €
<i>Total D SF :</i>	4 356 563,20 €
Résultat de fonctionnement 2023	104 547,39 €

002 prévisionnel BP 2024	
Solde exécution 2023 (002)	2 744 866,63 €
Résultat de fonctionnement 2023	104 547,39 €
Affectation du résultat (1068)	-917 454,00 €
Solde exécution SF 2023 (002)	1 931 960,02 €

Le solde est positif, il s'inscrit donc au niveau des recettes d'exploitation (R002)

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

○ Dépenses d'investissement 2024

Emprunts et dettes assimilés (chapitre 16) :

Le capital des emprunts à rembourser sur l'exercice 2024 s'élève à 814 399,88 €

Immobilisations incorporelles (chapitre 20) et corporelles (chapitre 21) :

Les prévisions de crédits se décomposent de la manière suivante :

Chapitres	Articles	Désignation	BP 2023	Réalisé au 31/12/23	BP 2024
20		Immobilisations incorporelles	75 000,00 €	5 766,13 €	75 000,00 €
	2031	frais études	75 000,00 €	5 766,13 €	75 000,00 €
21		Immobilisations corporelles	3 403 633,00 €	1 602 226,68 €	2 593 000,00 €
	2111	Terrains nus	100 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
	21311	Bâtiments d'exploitation	1 686 133,00 €	1 499 818,25 €	550 000,00 €
	2151	Installations complexes spécialisées	140 000,00 €	0,00 €	150 000,00 €
	21532	Réseaux d'assainissement	852 000,00 €	35 165,00 €	1 260 000,00 €
	2154	Matériel industriel	260 000,00 €	32 651,50 €	260 000,00 €
	2157	Agencement et aménagements du matériel et outillage industriel	312 500,00 €	0,00 €	300 000,00 €
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 000,00 €	10 203,74 €	18 000,00 €
	2184	Mobilier	10 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €

Restes à réaliser :

Au 31/12/2023 les restes à réaliser de 2023 s'élèvent à 8 321.48 €

○ Recettes d'investissement 2024

Subventions d'investissement (chapitre 13) :

- Solde travaux de restructuration de la station d'épuration à Villiers-Saint-Frédéric : 463 587 €
- Solde maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation des réseaux rue basse à Neauphle-le-Vieux et rue du vieux château à Neauphle-le-Château pour 5 040 €.

○ Equilibre de la section d'investissement

DEPENSES INVESTISSEMENT				
Chap	libellé	BP 2023	Réalisé au 31/12/23	BP 2024
20	Immo corp - Concession et assimilés	75 000,00 €	5 766,13 €	75 000,00 €
21	Immo corp (terrains, batimt, matériel)	3 403 633,00 €	1 602 226,68 €	2 593 000,00 €
16	Emprunt et dette assimilés	880 362,35 €	730 360,91 €	814 399,88 €
020	Dépenses imprévues			
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 358 995,35 €	2 338 353,72 €	3 482 399,88 €
040	Op d'ordre de transfert entre	512 197,12 €	512 197,12 €	550 563,55 €
	TOTAL DEPENSES REELLES	512 197,12 €	512 197,12 €	550 563,55 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 871 192,47 €	2 850 550,84 €	4 032 963,43 €

DO01 SOLDE EXECUTION NEGATIF	953 073,76 €		909 132,52 €
-------------------------------------	---------------------	--	---------------------

Restes à réaliser N-1	9 699,00 €		8 321,48 €
------------------------------	-------------------	--	-------------------

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 833 965,23 €	2 850 550,84 €	4 950 417,43 €
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

○

RECETTES INVESTISSEMENT				
Chap	libellé	BP 2023	Réalisé au 31/12/23	BP 2024
13	Subvention investissement reçues	908 492,30 €	464 957,90 €	468 628,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	1 090 554,47 €	0,00 €	989 431,57 €
20	immobilisations incorporelles			
21	immobilisations corporelles	0,00 €		
23	Immobilisations en cours	0,00 €		
10	Dotations, fonds divers et réserves	962 772,76 €	962 772,76 €	917 454,00 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 961 819,53 €	1 427 730,66 €	2 375 513,57 €
021	Virement de la section	1 386 784,94 €		1 114 225,58 €
040	Op d'ordre de transfert entre section	1 485 360,76 €	1 466 761,42 €	1 460 678,28 €
	TOTAL RECETTES ORDRE	2 872 145,70 €	1 466 761,42 €	2 574 903,86 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 833 965,23 €	2 894 492,08 €	4 950 417,43 €

R 001 SOLDE EXECUTION POSITIF			
--------------------------------------	--	--	--

Restes à réaliser N-1			
------------------------------	--	--	--

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 833 965,23 €	2 894 492,08 €	4 950 417,43 €
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Afin d'équilibrer la section d'investissement, il convient d'inscrire au chapitre 16 un emprunt prévisionnel à hauteur de **989 431,57 €**.

Détermination du résultat d'investissement :

INVESTISSEMENT	
001 prévisionnel 2024	
Résultat d'investissement 2023	
<i>Total R SI réalisé 2023</i>	2 894 492,08 €
<i>Total D SI réalisé 2023</i>	2 850 550,84 €
Résultat d'investissement 2023	43 941,24 €

001 prévisionnel BP 2024	
Solde exécution 2023 (001)	-953 073,76 €
Résultat d'investissement 2023	43 941,24 €
Solde exécution SI 2024 (001)	-909 132,52 €

Le solde est négatif, il s'inscrit donc au niveau des dépenses d'investissement (D001)

Le comité syndical, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 pour le budget « Assainissement collectif » :

Investissement

Dépenses : 4 950 417,43 € (dont 8 321,48 € de RAR)
 Recettes : 4 950 417,43 €

Exploitation

Dépenses : 6 031 749,57 €
 Recettes : 6 031 749,57 €

4. BUDGET PRIMITIF 2024 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

A- SECTION D'EXPLOITATION

Les prévisions relatives aux dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse pour 2024 par rapport à 2023.

DEPENSES EXPLOITATION				
Chap	libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
011	Charges à caractère général	8 121,11 €	4 495,24 €	6 106,42 €
65	Autres charges de gestion courante	200,00 €	0,00 €	200,00 €
67	Charges exceptionnelles	900,00 €	0,00 €	905,81 €
022	Dépenses imprévues	600,00 €	0,00 €	400,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES		9 821,11 €	4 495,24 €	7 612,23 €
023	Virement à la section d'investissement	1 559,85 €		1 560,60 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 867,53 €	3 307,68 €	4 868,28 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 867,53 €	3 307,68 €	4 868,28 €
D 002	RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		14 688,64 €	7 802,92 €	12 480,51 €

RECETTES EXPLOITATION					
Chap	Article	libellé	BP 2023	Réalisé au 31/12/23	BP 2024
70		Vente de prestations de services	5 000,83 €	5 594,04 €	5 000,00 €
75		Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,75 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES			5 000,83 €	5 594,79 €	5 000,00 €
R 002 RESULTAT REPORTE ou ANTICIPE			9 687,81 €		7 480,51 €
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES			14 688,64 €	5 594,79 €	12 480,51 €

Les recettes de fonctionnement sont constituées des produits de contrôles d'assainissement non collectif.
Détermination du résultat de fonctionnement :

Résultat de SF 2023	
002	
Total R SF	5 594,04 €
Total D SF	7 802,92 €
Résultat SF 2023	-2 208,88 €

002 prévisionnel 2024	
Solde exécution 2023	9 688,64 €
Résultat SF 2023	-2 208,13 €
Résultat reporté 2024	7 480,51 €

Le solde est positif, il s'inscrit donc au niveau des recettes d'exploitation (R002)

B- SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES INVESTISSEMENT				
Chap	libellé	BP 2023	Réalisé au 31/12/23	BP 2024
21	Immobilisations corporelles	8 175,21 €	0,00 €	11 483,64 €
TOTAL DEPENSES		8 175,21 €	0,00 €	11 483,64 €

Pour 2024 il est prévu des crédits en investissement pour l'acquisition de préleveurs portatifs (10 183,64 €) et d'un ordinateur (1 300 €).

RECETTES INVESTISSEMENT				
Chap	libellé	BP 2023	Réalisé au 31/12/23	BP 2024
021	Virement de la section de fonctionnement	1 559,85 €	0,00 €	1 560,60 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 307,68 €	3 307,68 €	3 307,68 €
TOTAL RECETTES		4 867,53 €	3 307,68 €	4 868,28 €

R 001 SOLDE EXECUTION POSITIF REPORTE	3 307,68 €		6 615,36 €
---------------------------------------	------------	--	------------

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 175,21 €	3 307,68 €	11 483,64 €
---	-------------------	-------------------	--------------------

Détermination du résultat d'investissement :

Résultat SI 2023	
001	
Total Recettes si 2023	3 307,68 €
Total D SI 2023	0,00 €
Résultat SI 2023	3 307,68 €

001 prévisionnel 2024	
Solde exécution 2023 reporté (001)	3 307,68 €
Résultat SI 2023	3 307,68 €
Total 001 2024 (recette)	6 615,36 €

Le solde est positif, il s'inscrit donc au niveau des recettes d'investissement (R001)

Le comité syndical, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 pour le budget « Assainissement non collectif » :

Investissement

Dépenses :	11 483,64 €
Recettes :	11 483,64 €

Exploitation

Dépenses :	12 480,51 €
Recettes :	12 480,51 €

5. CONVENTIONS DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE

5.1 – Convention avec la commune de VILLIERS-LE MAHIEU

Le SIARNC assure la gestion technique et financière de la station d'épuration située rue du pont d'Aulne à Villiers-le-Mahieu. Les installations de traitement des eaux usées sont alimentées électriquement par le biais d'un point de comptage souscrit auprès du fournisseur d'électricité ENGIE par le SIARNC.

La Commune projette d'installer une caméra de vidéosurveillance en sortie de village, aux abords de ladite station d'épuration. Au regard de la proximité de celle-ci avec la station d'épuration, le SIARNC autorise le raccordement électrique des installations de la Commune sur la station d'épuration.

Il est proposé de signer une convention afin de définir les modalités techniques, administratives et financières de la mise à disposition du point d'acheminement électrique du SIARNC pour l'alimentation de la caméra de vidéosurveillance de la Commune.

Compte tenu des frais de structure, de contrôles et de la consommation électrique supplémentaire, une participation financière sera annuellement versée au SIARNC afin de couvrir une partie des charges de fonctionnement. Celle-ci est fixée à 150 € pour l'année 2024, elle verra son montant actualisé annuellement par l'application de la formule suivante :

$$P = P^{\circ} \times \left(0.15 + 0.85 \frac{CPF_{35.1}}{CPF_{35.1}^{\circ}} \right)$$

Dans laquelle :

P° = montant initial de la participation,

P = montant de la participation après révision,

$CPF\ 35.1^{\circ}$ Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français – Électricité, transport et distribution d'électricité à la date de prise d'effet de la convention, au mois m_0 = janvier 2024.

$CPF\ 35.1$ = valeur de cet indice connue à la date de révision.

Un titre de recette sera établi annuellement par le SIARNC.

La convention sera conclue pour une durée qui ne pourra excéder 10 ans avec tacite reconduction par période de 1 an.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De signer la convention avec la Commune de Villiers-le-Mahieu pour raccorder électriquement une caméra de vidéosurveillance sur l'armoire électrique de la station d'épuration rue du pont d'Aulne.
- De fixer la participation de la commune à 150 € pour l'année 2024.

5.2 – Convention avec la commune de VILLIERS-SAINT-FREDERIC

Le SIARNC assure la gestion technique et financière de la station de pompage et de refoulement des eaux usées située avenue de Chatron à Villiers-Saint-Frédéric. Les installations et notamment les pompes sont alimentées électriquement par le biais d'un point de comptage souscrit auprès du fournisseur d'électricité ENGIE par le SIARNC.

Le SIARNC a autorisé la Commune, par une convention signée en décembre 2011, à raccorder électriquement un panneau lumineux d'information sur l'armoire électrique de la station de refoulement située à proximité.

La convention de 2011 étant arrivée à échéance, il est proposé de signer une nouvelle convention afin de définir les modalités techniques, administratives et financières de la mise à disposition du point d'acheminement électrique du SIARNC pour l'alimentation du panneau d'information de la commune.

Compte tenu des frais de structure, de contrôles et de la consommation électrique supplémentaire, une participation financière sera annuellement versée au SIARNC afin de couvrir une partie des charges de fonctionnement. Celle-ci est fixée à 150 € pour l'année 2024, elle verra son montant actualisé annuellement par l'application de la formule suivante :

$$P = P^{\circ} \times \left(0.15 + 0.85 \frac{CPF_{35.1}}{CPF_{35.1}^{\circ}} \right)$$

Dans laquelle :

P° = montant initial de la participation,

P = montant de la participation après révision,

$CPF_{35.1}^{\circ}$ = Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français – Électricité, transport et distribution d'électricité à la date de prise d'effet de la convention, au mois m_0 = janvier 2024.

$CPF_{35.1}$ = valeur de cet indice connue à la date de révision.

Un titre de recette sera établi annuellement par le SIARNC.

La convention sera conclue pour une durée qui ne pourra excéder 10 ans avec tacite reconduction par période de 1 an.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De signer la convention avec la Commune de Villiers-Saint-Frédéric pour raccorder électriquement un panneau lumineux d'information sur l'armoire électrique de la station de refoulement située à proximité.
- De fixer la participation de la commune à 150 € pour l'année 2024.

6. POINTS DIVERS

Le Président du SIARNC rappelle :

- Les modalités de rétrocession des réseaux d'assainissement,
- L'organisation des comités syndicaux (pouvoirs et quorum).

Fin de la séance à 19h10



Le Président

Francis LE GOFF